

Chères et chers collègues professeurs stagiaires,

vous recevez ce courriel car vous apparaissez sur la liste des professeurs stagiaires de mathématiques sur l'académie de Paris ayant cette année un service du type "mi-temps en stage en responsabilité - mi-temps en formation à l'INSPE (formation dite DU)". Si vous pensez qu'il s'agit d'une erreur, merci de m'écrire rapidement.

Ce courriel vous présente quelques informations générales sur votre année de formation universitaire. Je suis le responsable pédagogique de cette formation, nous avons pu nous croiser – pour la plupart d'entre vous – lors de votre accueil par les IA-IPR de l'académie de Paris au lycée Henri IV.

Contact : renaud.chorlay@inspe-paris.fr

Vous avez cours à l'INSPE les mardi et mercredi, sur le site Molitor (10 rue Molitor, 75016 ; salles affichées dans le hall). Ce site est aussi celui où se trouve le service de la scolarité (SEVE), vous pourrez donc y passer physiquement si les échanges par courriel ne suffisent pas (je rappelle l'adresse scolarite@inspe-paris.fr). Début septembre le service de la scolarité doit inscrire plus d'un millier d'étudiants de statuts divers, merci d'avoir un peu de patience avec eux. La date limite pour finaliser votre inscription universitaire est fin septembre (date précise inconnue à ce jour). Lorsque vous aurez finalisé votre inscription universitaire, vous recevrez des une adresse mail en ...@inspe-paris.fr et des identifiants vous permettant de connecter à l'espace numérique de travail (sur la page d'accueil de l'INSPE <https://www.inspe-paris.fr/> cliquer en haut à droite sur « ENT » puis « Etudiant »). Vous trouverez dans cet ENT un Moodle avec les emplois du temps, des documents administratifs généraux, des documents de cours.

En début d'année, en titre provisoire, je vous écrirai sur votre adresse personnelle. Normalement d'ici mi-septembre tout le monde sera inscrit et je passerai sur votre adresse professionnelle. Vous avez donc cette année deux adresses professionnelles, une en ...@ac-paris.fr et une autre en ...@inspe-paris.fr merci de penser à consulter les deux (ou à tout rapatrier vers votre adresse personnelle). Même si j'ai pour vous une adresse perso de contact, les autres services de l'INSPE (scolarité, culture commune) ne connaîtrons que votre adresse en ...@inspe-paris.fr, vous manquerez des informations importantes si vous ne regardez jamais cette boîte mail.

L'assiduité en cours est obligatoire puisque vous êtes étudiants-salariés. En cas d'absence justifiée (typiquement : arrêt maladie), je vous invite à transmettre vos documents à la scolarité, à l'adresse suivi-stagiaires-du-2degre@inspe-paris.fr

Vous pouvez aussi demander une autorisation exceptionnelle d'absence en envoyant à cette même adresse (et à moi) le formulaire « Demande d'autorisation d'absence » disponible dans Moodle, section « DU Maths – Informations générales ». Les motifs sont professionnels (typique : participer à son conseil de classe, à une réunion parents-professeurs etc.). Les demandes sont à faire au moins une semaine à l'avance, et il va sans dire que « demande d'autorisation d'absence » ne signifie pas « autorisation d'absence », il faut attendre la réponse à la demande.

La semaine prochaine je vous enverrai l'emploi du temps pour la période 1 (i.e. jusqu'aux vacances de la Toussaint). Il sera aussi déposé dans le Moodle de votre formation, dans la partie « informations générales ».

Pour l'heure, voici les prochains rendez-vous :

- Mardi 9 septembre, 9h-12h : Séance de « Culture de l'éducation » sur le thème de la gestion de classe.
- Mardi 9 septembre, 13h30-16h30 : 1^{ère} séance de tutorat.

A priori pas de cours le mercredi 10, à confirmer.

Après ces rappels administratifs, quelques informations sur vos contenus de formation et les contacts utiles.

Votre formation – dont les grandes lignes sont déterminées par votre employeur – se décompose en 3 blocs :

Bloc 1 : Tronc commun de formation. Cette formation aborde les thèmes qui concernent tous les enseignants des premier et second degré (gestion de classe, psychologie, école inclusive etc.). Vous y travaillerez avec des collègues stagiaires et des formateurs de toutes disciplines, ainsi que des personnels non enseignants (CPE, directeurs d'écoles ou proviseurs, psychologues etc.).

Point à retenir : le bloc 1 n'est pas géré par l'équipe de maths de l'INSPE ; en particulier je ne joue aucun rôle ni sur son contenu ni dans son organisation. Le responsable du bloc 1, M. Catros, diffusera les informations par courriel et via le cours sur Moodle :

<https://moodle2025.inspe-paris.fr/course/view.php?id=51>

Clé pour auto-inscription : InfoCulturEduc

Je vous invite à vous y inscrire au plus vite.

Bloc 3 : Stage

Le suivi de stage se déroule lors de 8 séances de tutorat réparties dans l'année. Vous serez dans des petits groupes (maximum 10) de stagiaires ayant des classes de niveaux proches. Le tutorat porte sur les gestes professionnels : gestion de classe, conception de progression annuelle / de séquence / de séance, évaluation des élèves, rituels de début de séance, préparation du premier conseil de classe etc.. Chaque groupe de tutorat est animé par un tuteur. Vous serez donc accompagnés cette année par deux tuteurs, l'un dans votre établissement, l'autre à l'INSPE. Les tuteurs INSPE sont soit des collègues en temps-partagé (à mi-temps dans leur classe et à mi-temps comme formateurs INSPE) soit des formateurs académiques. Vos tuteurs INSPE viendront vous voir en classe fin-septembre / début-octobre pour une visite de conseil et de formation.

Pour faire les groupes de tutorat j'ai besoin de savoir quels niveaux de classe vous avez en responsabilité. **Pour ce faire, je vous invite à renseigner dès que possible le fichier partagé suivant** : <https://cloud.inspe-paris.fr/s/Q7yjH4Cs7YmagaY> à droite, je vous invite à mettre une croix sous « 6^{ème} » si vous avez une sixième, deux croix si vous en avez deux etc.

Mails des tuteurs :

Bloc 2 : Formation à l'enseignement centrée sur les contenus mathématiques, depuis la transition primaire-collège jusqu'à la Seconde. Du point de vue horaire c'est le plus gros bloc de formation. Comme vous l'imaginez la matière à couvrir est vaste et les grands thèmes sont prévisibles : nombres, algèbre, géométrie, stats-probas, début de l'analyse, place du numérique dans l'enseignement, raisonnement et démonstration, résolution de problème etc. Une équipe de 5 ou 6 formateurs intervient dans cet enseignement, selon les spécialités de chacun. Il ne s'agit bien entendu pas de revenir sur les contenus mathématiques pour eux-mêmes, mais d'apprendre à identifier les enjeux d'enseignement (en particulier les difficultés anticipables), de découvrir des ressources et des approches, de s'entraîner à la conception de moments d'enseignement. Il ne peut cependant s'agir pour chacun d'entre vous de préparer vos cours du lendemain pendant la formation à l'INSPE, cela relève de votre travail personnel et non d'un travail en groupe de 28 stagiaires ayant aussi bien du collège que du lycée.

Les documents de cours sont déposés au fur et à mesure dans l'ENT, sur Moodle : Suivre [Cours / 2nd degré / DU et MEEF à mi-temps](#) / Bloc 2 : Enseigner les mathématiques

Nous parlerons plus tard de l'évaluation. Pour le DU (diplôme) comme pour le bilan transmis à l'employeur cela reposera sur : (1) une visite (type inspection) par un formateur INSPE en avril ou mai, (2) quelques petits écrits à rendre début mai et préparés sur plusieurs mois. Nous y reviendrons en temps voulu, pour l'instant ne vous en préoccupez pas.

Quelques sites à connaître :

Inspection académique Paris – Mathématiques : https://pia.ac-paris.fr/portail/jcms/d_5338/accueil

Eduscol (site officielle du ministère de l'Éducation Nationale : programmes, documents d'accompagnement etc.) : <https://eduscol.education.fr/>

BiblioOnDemand (banque de manuels en ligne, accès par votre identifiant INSPE) : <https://inspe-paris.biblioondemand.com/>

Publimath (banque bibliographique sur ce qui se publie en français sur l'enseignement des maths) : <https://publimath.fr/>

En vous souhaitant une bonne rentrée,

bien cordialement,

R. Chorlay

Formateur à l'INSPE de l'Académie de Paris (Sorbonne Université). Coordonnateur du DU "Professeur stagiaires - Mathématique - 2nd degré"

Maître de conférences (HDR) en histoire et didactique des mathématiques (laboratoire LDAR, EA 4434).